

Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts, était l'invité du Club Les Echos en partenariat avec Wavestone et Favart le 21 mai 2019 sur le thème : « **La Caisse des Dépôts, acteur de la lutte contre les inégalités** ».

© Manolo Mylonas



Diplômé d'HEC, Éric Lombard commence son parcours comme banquier puis comme assureur. Il dirige notamment à partir de 2006 BNP Paribas Cardif avant de prendre la tête de Generali France à l'automne 2013. Son intérêt constant pour la chose publique le conduit à devenir l'un des membres fondateurs du club de réflexion social-libéral des Gracques. Nommé par le chef de l'Etat à la tête de la Caisse des Dépôts le 8 décembre 2017, il entreprend de donner un nouveau souffle à cette institution plus que bicentenaire en la réaffirmant comme une pièce maîtresse de la lutte contre la fracture sociale et les inégalités territoriales.

La Caisse des dépôts est un groupe public puissant qui exerce à la fois des missions au service de l'intérêt général et des activités concurrentielles.

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Pour mener à bien ces missions, la Caisse des dépôts gère une partie de l'épargne réglementée que constituent le Livret A, le Livret de développement durable et solidaire et le Livret d'épargne populaire transformés en prêts à très long terme - jusqu'à 60 ans. Une part des ressources est placée en actifs financiers afin d'assurer la liquidité de l'épargne.

La réorganisation des activités de la Caisse des dépôts en cinq métiers a permis de clarifier le rôle de chacun et de renforcer le soutien de l'institution aux territoires.

Le premier métier est la Banque des Territoires :

La Banque des Territoires rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement

pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.

Le deuxième métier est Bpifrance :

Au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance entend mobiliser l'ensemble des moyens nécessaires pour favoriser la création d'entreprises et leur accompagnement.

Le troisième métier est celui des retraites et de la solidarité :

Acteur majeur de la cohésion sociale, la Caisse des Dépôts joue déjà un rôle clé dans la gestion des retraites publiques qu'elle entend développer dans le cadre du futur régime universel. Elle est aussi en charge du nouveau Compte personnel de formation, qui sera l'une des grandes innovations sociales des mois à venir.

Le quatrième métier est celui des gestions d'actifs :

Ce métier est le contributeur clé aux résultats du Groupe. Investisseur institutionnel de premier plan, orienté vers le long terme, la Caisse des Dépôts contribue au financement de l'économie française avec une prise en compte toujours plus forte des critères ESG.

Le cinquième métier est la gestion des participations stratégiques :

Les dividendes issus des participations stratégiques de la Caisse des dépôts viennent soutenir ses missions d'intérêt général sur le territoire. Elle conduit sa politique actionnariale sur la base de trois critères :

- Son intérêt patrimonial ;
- L'intérêt à long terme des entreprises concernées, de leurs clients et de leurs collaborateurs ;
- L'intérêt général.

Objectif commun à ces cinq métiers, la lutte contre les inégalités et les fractures territoriales a été réaffirmée par Éric Lombard depuis son arrivée à la tête de la Caisse des dépôts, se justifiant par le contexte d'urgence sociale née du phénomène de métropolisation. En effet, le renforcement de l'attractivité de certaines métropoles qui concentrent l'emploi, les commerces, les mobilités, se fait au détriment d'autres territoires urbains, périphériques ou ruraux qui connaissent des difficultés diverses et cumulatives..

Partenaire historique des bailleurs sociaux, l'institution renforce son action en faveur de l'investissement et de la restructuration du secteur à la suite de la loi ELAN.

En tant que partenaire historique et central des acteurs du parc social depuis plus de 150 ans, l'institution



poursuit son engagement auprès des bailleurs en direction des publics qui éprouvent le plus de difficultés à accéder à un habitat accessible et décent. Reposant sur un principe d'universalité protectrice des personnes, ce système vertueux, ayant octroyé un volume de 10,8 milliards de prêt en 2018, implique également les collectivités et les différents opérateurs de la politique de la Ville. Il permet aujourd'hui de loger 17% des Français. Son financement demeure en outre particulièrement robuste, le Livret A constituant un produit d'épargne attractif du fait de la faiblesse des taux et de son caractère d'épargne sûre et toujours disponible - la collecte est à ce titre remarquablement solide depuis le début de l'année.

La Caisse des Dépôts s'efforce, par ailleurs, de répondre aux trois principales mutations du logement social en France :

La protection de l'environnement, en encourageant les organismes à procéder à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur parc et en menant des discussions avec le Gouvernement pour faciliter les financements dans ce domaine ;

La garantie de la performance locative dans le contexte de réduction du loyer de solidarité, en mettant à disposition de nouveaux prêts ;

L'accès au logement des publics en situation de grande fragilité par sa filiale Adoma, premier bailleur du logement très social qui regroupe 85 000 locataires.

L'obstacle principal, source des difficultés des Français pour se loger, reste la rareté et le coût du foncier, avec un habitat qui continue de se développer de manière horizontale. Appartenant généralement à des opérateurs publics dont la situation financière leur commande de maximiser leur valorisation, les ressources foncières resteront rares pour les bailleurs sociaux. Cette situation appelle à la mise en place d'une solution de contournement longue et complexe qui consiste à réorganiser l'aménagement urbain pour favoriser les constructions en hauteur. La Caisse des Dépôts porte activement cette position auprès de ses partenaires, d'autant qu'elle se révèle plus écologique et plus vertueuse pour le développement économique des centres-villes que l'étalement urbain.

La Caisse des Dépôts veille également à lutter contre les inégalités nées de l'effet de métropolisation en assurant un meilleur maillage de son offre en direction des collectivités.

Si l'institution continue de participer à de grands projets, elle renforce sa présence auprès des villes moyennes à travers le programme « Action Cœur de Villes » mobilisant 1,7 milliard d'euros (sur un total de 5 milliards d'euros) sur 5 ans pour la modernisation et la transformation de 222 centres-villes, concernant près du quart de la population française. D'autres programmes sont, par ailleurs, développés en faveur de la revitalisation des centre-bourgs qui jouent un rôle de centralité important, et plus généralement des zones rurales ou des quartiers prioritaires, bien que d'autres projets soient financés de manière plus spécifique. Avec une conviction forte, celle qu'une meilleure répartition de l'emploi et de l'activité dans les territoires est possible à condition de faire preuve de volonté et de soutenir les initiatives locales. A ce titre, la Caisse des Dépôts peut compter sur un fort engagement d'élus locaux qui, disposant d'une bonne compréhension des offres de l'institution, n'hésitent pas à dépasser les clivages partisans pour porter une vision transversale de leur territoire et améliorer de façon rapide et concrète la vie quotidienne de leurs concitoyens. En outre, un échange de bonnes pratiques, d'expériences et de projets innovants se structure dans le cadre de la réunion annuelle du Printemps des territoires.



Disposant d'importantes capacités de financement, la Caisse des Dépôts souhaite accroître le nombre de projets accompagnés et financés, en particulier dans les domaines de l'aménagement et de la smart city, de la transition démographique, de l'énergie et du très haut débit.

Marie-Joëlle Thenoz, Partner
marie-joelle.thenoz@wavestone.com

Nicolas Pollet, Consultant
nicolas.pollet@wavestone.com

Eléonore Dervieux, Analyst
eleonore.dervieux@wavestone.com